

**VPF**

VALIERE PRÉVENTION FORMATION

Prévenir • Former • Protéger

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Formation initiale

Devenez un acteur clé de la prévention et de la sécurité dans votre entreprise.

**Durée**

14 heures
(2 jours)

**Effectif**

4 à 10
personnes

**Présentiel**

Dans vos
locaux ou en
centre

**Certificat**

SST (INRS)
Valable 24 mois

*Ensemble
pour des environnements
de travail plus sûrs*



Objectifs de la formation

L'aptitude globale visée est d'être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise et de mettre en œuvre les compétences nécessaires pour protéger, examiner, faire alerter et secourir face à une situation d'accident.

Public concerné

Tout salarié, membre du personnel, indépendant ou particulier souhaitant acquérir les compétences de secouriste au sein de sa structure.

Prérequis

Aucun prérequis de connaissances, de diplôme ou d'expérience n'est indispensable pour bénéficier de cette prestation.

Tarifs

INTRA-ENTREPRISE



À partir de **1 050 €**
la session pour un
groupe.

- Dans vos locaux
- Dates sur mesure
- Groupe de 4 à 10 participants

INTER-ENTREPRISE



À partir de **240 €**
par participant.

- Dans des locaux adaptés
- Sessions planifiées

Tarifs : Net de Taxe - TVA non applicable , art.293B du CGI.

Analyse des besoins avant

*Un accompagnement
sur mesure*

Avant toute validation d'inscription, un questionnaire écrit de recueil des besoins ou un entretien individuel est obligatoirement réalisé. Cette analyse permet de vérifier le profil du candidat, de valider ses attentes opérationnelles et d'anticiper d'éventuels besoins d'aménagements spécifiques, notamment liés au handicap.

Processus d'inscription

Une fois l'analyse des besoins validée, l'accès à la formation est formalisé par l'envoi d'une proposition commerciale (devis) et la signature d'une convention ou d'un contrat de formation professionnelle.

Délais d'accès

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation dépend de l'organisme financeur choisi.

Financement France Travail (ex-Pôle Emploi) : prévoir un délai de 2 à 3 mois pour la validation administrative.

Financement OPCO : prévoir un délai de 2 mois pour l'accord de prise en charge.

Financement sur fonds personnels / entreprise en direct : inscription possible jusqu'à 7 jours avant le début de la prestation, sous réserve de places disponibles.

Objectifs pédagogiques et compétences visées - Référentiel INRS

L'aptitude globale visée est d'être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise et de mettre en œuvre les compétences nécessaires pour protéger, examiner, faire alerter et secourir face à une situation d'accident.

Domaine de compétences 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

- Compétence 1 : Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Compétence 2 : Protéger de façon adaptée.
- Compétence 3 : Examiner la victime.
- Compétence 4 : Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
- Compétence 5 : Secourir la victime de manière appropriée.

Domaine de compétences 2 : Être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- Compétence 6 : Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Compétence 7 : Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
- Compétence 8 : Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

« Des gestes simples qui peuvent
sauver des vies. »

Contenu pédagogique et déroulé détaillé

PREMIÈRE JOURNÉE (7 heures)

• Matin (3h30) - Le cadre du SST, l'organisation des secours et la prévention :

introduction, recueil des attentes et validation des prérequis.

Situer son rôle dans l'organisation de la prévention, repérer les dangers, caractériser les risques professionnels dans une situation de travail et participer à la recherche d'actions de prévention. Analyse du cadre juridique, de l'organisation des secours, des limites, responsabilités et de l'organisation des secours.

• Après-midi (3h30) - Protéger, Examiner, Alerter : mettre en œuvre des actions de protection adaptées. Reconnaître les dangers persistants pour protéger sa santé, celle de la victime et des tiers. Supprimer, isoler le danger ou baliser la zone. Examiner la victime selon une méthode structurée et garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.

SECONDE JOURNÉE (7 heures)

- **Matin (3h30) - Secourir la victime (ateliers pratiques) :** mise en œuvre de l'action de secours appropriée à l'état de la victime. Cas pratiques :
victime qui saigne abondamment, victime qui s'étouffe, victime qui se plaint de malaise, victime qui se plaint de brûlures, de douleurs empêchant certains mouvements ou d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
- **Après-midi (3h30) - Situations graves, épreuves certificatives et clôture :** victime qui ne répond pas mais respire : libération des voies aériennes et mise en Position Latérale de Sécurité (PLS). Victime qui ne répond pas et ne respire pas : Réanimation Cardio-Pulmonaire sur mannequin et déploiement du Défibrillateur Automatique Externe (DAE). Épreuves certificatives, bilan de la formation et clôture.

Méthodes mobilisées et moyens techniques

- **Méthodes pédagogiques :** apports théoriques interactifs, démonstrations réelles commentées du formateur, exercices d'apprentissage individuels guidés et mises en situation réelles d'accidents simulés.
- **Moyens techniques et outils pédagogiques :** lot de mannequins réglementaires INRS (adulte, enfant, nourrisson) avec peaux de visage individuelles, défibrillateurs de formation (DAE) avec électrodes, matériel de simulation de blessures, trousse de maquillage professionnel, fausses plaies et matériel nécessaire aux cas concrets.
- **Outils pédagogiques :** plan d'intervention et pictogrammes ; plan d'actions prévention et pictogrammes lorsque mobilisés.
- **Support :** aide-mémoire « Sauvetage secourisme du travail » (INRS ED 4085) remis selon les modalités du dispositif SST.
- **Formateur :** titulaire d'un certificat de « Formateur SST » ou de « Formateur de formateurs SST » valide, intervenant dans le cadre d'une entité habilitée

Modalités d'évaluation et formalisation des résultats

AVANT LA FORMATION

Entretien individuel de positionnement ou questionnaire de recueil des besoins envoyé en amont.

PENDANT LA FORMATION

Suivi direct de l'acquisition des compétences et des gestes techniques par le formateur, avec retours immédiats.

- ✓ **Évaluation certificative en fin de formation** : conforme aux critères de l'Assurance Maladie / INRS. Évaluation finale via deux épreuves sur cas concrets avec utilisation exclusive des grilles d'évaluation officielles de l'INRS.
- ✓ **Formalisation des résultats** : en cas de réussite, délivrance du certificat officiel de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) via l'application nationale FORPREV, valable 24 mois. Remise administrative systématique d'une attestation de fin de formation nominative indiquant l'atteinte des objectifs opérationnels et d'un certificat de réalisation
- ✓ **Validité** : le certificat SST est valable 24 mois. Sa prolongation est conditionnée par le suivi d'une formation de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC SST) et la réussite aux épreuves certificatives.

Indicateurs de résultats

Nouvelle formation- données non encore disponibles.

À ce jour, VPF Valiere Prévention formation ne dispose pas encore de données statistiques pour cette formation SST initiale, aucune session SST INITIAL n'ayant encore été réalisée par VPF . Les indicateurs suivants seront suivis dès les premières sessions.

- Taux de satisfaction des stagiaires.
- Taux de réussite aux épreuves certificatives SST.
- Nombre de stagiaires formés.
- Taux d'abandon et d'interruption en cours de formation.

Les résultats seront calculés et actualisés à partir des premières sessions réalisées.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos sessions de formation sont ouvertes à tous. L'aptitude à réaliser des gestes physiques simples de secours fera l'objet d'un aménagement ou d'une adaptation spécifique prévue dans le cadre du handicap, en lien étroit avec notre référent.

Contact Référent Handicap : pour toute demande d'informations complémentaires, d'adaptation de parcours ou d'aménagement de salle, merci de contacter directement notre référent dédié à l'adresse : vpf.formation@gmail.com.

Contact & inscription



VPF
VALIERE PRÉVENTION FORMATION

Prévenir - Former - Protéger

E-mail : vpf.formation@gmail.com

Téléphone : 06 22 11 45 51

SIRET : 994295970 00010

NDA : 76 65 01238 65

« La prévention aujourd'hui, un avenir plus sûr demain. »